

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19e séance du mardi 10 mai 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, vice-présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Sarah Neumann : « Cheminer Lausanne : pour un système d'orientation piéton-nes global, lisible et cohérent » ;
- ouï la discussion préalable;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi dix mai deux mille vingt-deux

La vice-présidente

Le secrétaire